



Saint-Damase
Fière de son histoire

Avis d'arrosage



Économisons l'eau potable et évitons le gaspillage!

En raison des chaleurs des dernières semaines et suite à l'absence de pluie, nous constatons une forte demande de consommation de l'eau potable à l'usine de filtration.

Nous demandons votre collaboration concernant l'utilisation de l'eau potable. Évitons le gaspillage et économisons afin de bien gérer notre ressource.

Selon le règlement en vigueur pour les arrosages de pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes, autres végétaux et pour le lavage des véhicules, vous devez respecter les conditions suivantes:

Les jours pairs du calendrier pour les occupants des propriétés dont le numéro civique est un nombre pair et les jours impairs du calendrier pour les occupants des propriétés dont le numéro civique est un nombre impair.

- Une seule fois par jour, à la main ou à l'aide d'un tourniquet ou de tout autre dispositif similaire, entre 19 H 00 et 22 H 00. Les systèmes de gicleur automatiques sont interdits.
- Lavage des véhicules à l'aide d'un boyau du lundi au vendredi, entre 8 H 00 et 19 H 00. Le lavage des véhicules à l'aide d'un contenant est permis en tout temps.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre collaboration.

Les Autorités Municipales.

Le 31 juillet 2019